



REPUBLICQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 9 juillet 2018*

N°2018/07/045 : AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

L'an deux mille dix-huit le lundi 9 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 3 juillet 2018

Etaient présents : 18

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS, Emmanuel FONKING, Françoise VASSELON, Denise GONON, Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN, Isabelle GUILA-CORNIL, Clémence LAUMONIER, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 4

Monsieur Gérard MORAUX à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT à Madame Françoise VASSELON, Monsieur Eric KRAEMER à Madame Clémence LAUMONIER, Madame Geneviève CAIN à Madame Isabelle GUILA-CORNIL.

Absents excusés : 5

Monsieur Ange AMBROSIO, Madame Fathia BEN MABROUK, Madame Roselyne WALGER, Monsieur Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Monsieur Patrick AUGEY.

Mme Danielle BOURGUIGNON a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

VU le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20180710-2018-045DEL-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018

A L'UNANIMITE**DECIDE**

- de donner son accord de principe pour l'accueil d'un jeune en service civique
- d'approuver l'affiliation de la commune à la Ligue de l'enseignement pour l'année scolaire 2018/2019
- d'autoriser le Maire à signer tout acte, convention et contrat afférent à ce dossier

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Jean-Michel MORER

